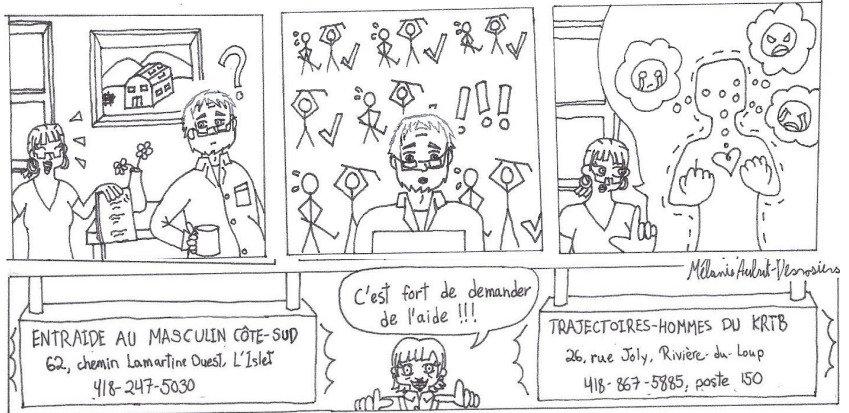


## Chronique 8

### La violence conjugale et ses multiples facettes

La semaine dernière, la fille de M. et Mme Belhumeur, Maude, est arrivée du CÉGEP fière d'elle, car elle venait de recevoir sa note pour un travail qu'elle avait à faire sur la violence. Pour ce travail, elle a contacté les ressources d'aide aux hommes : **Trajectoires-Hommes du KRTB et Entraide au Masculin Côte-Sud**. Elle a demandé à son père s'il pouvait le lire. M. Belhumeur est étonné de réaliser en lisant que :



« La violence conjugale est un contrôle exercé par une personne auprès d'une autre personne dans une relation de couple. Ce contrôle se manifeste par des comportements, des gestes, des paroles et/ou des attitudes qui sont répétés et continus dans le temps. »

« La violence est construite, apprise et tolérée socialement. Par exemple, en 2012, la violence au hockey chez les jeunes est encore encouragée et acceptée. Elle est cependant choisie individuellement puisque tout individu est responsable à 100 % des comportements, gestes, paroles et attitudes qu'il adopte. »

M. Belhumeur en lisant son texte : « Je réalise que la violence est un problème social et que la violence conjugale en est une manifestation largement répandue. »

Maude : « De plus, savais-tu que la violence n'était pas juste ça ? Que c'était également un mode de communication ? Hé oui, l'absence de mots exprime souvent la colère, les frustrations, les irritants, toutes les petites crottes sur le cœur et qu'on ravale dans le but de ne pas faire de chicane, de ne pas déplaire, de ne pas faire de peine. Comme la personne n'a pas de mot pour le dire, elle explose de colère et ça sort tout croche en gueulant, blâmant ou critiquant l'autre. Il paraît que c'est une façon courante, mais pas correcte de mettre ses limites. »

M. Belhumeur : « Bateau ! Il me semble que je me reconnais un peu dans ça. Pas toi ? »

Maude : « J'ai aussi appris que cette violence peut être dirigée vers les enfants, les parents, la famille dont les personnes âgées... Elle peut aussi se traduire par de l'abus économique, verbal, psychologique, sexuel, etc. »

M. Belhumeur : « Ouf ! La violence conjugale, c'est bien plus complexe que la violence physique dont on parle. Je remarque aussi qu'il y a un numéro où l'on peut appeler 24 heures sur 24 pour de l'aide : **1-800-363-9010**. »

**Et VOUS, qu'en pensez-vous ? Réagissez à : [lesbelhumeurs.kam@hotmail.com](mailto:lesbelhumeurs.kam@hotmail.com)**



Centre de santé et de services sociaux  
de Kamouraska

